

SOULAGEMENT ■ Le chantier de la déviation de Saint-Marcellin-en-Forez a bien avancé cet été

Le contournement pour juillet 2015

Encore quelques mois de patience et les Marcellinois pourront savourer l'aboutissement d'un dossier qu'ils plaident depuis près de... 40 ans.

Juillet 2015, le contournement... enfin ! Ce n'est pas sans une certaine fierté qu'Yves Tamaillon, président du Comité pour le contournement, accompagné de quelques membres du bureau, a visité le chantier, en ce début septembre.

Pendant quatorze ans, l'homme a ferraillé avec les décideurs, notamment le Conseil général de la Loire, pour faire aboutir ce projet. En juillet 2015, les lourds grumiers, les toupies à béton et les semi-remorques ne frôleront plus les Marcellinois dans les rues du bourg.

72 espèces animales recensées doivent être respectées

Yves Tamaillon raconte avec passion... Sur les 4,5 km prévus, 1,2 km a été réalisé en 2008. Les ponts sur la Mare datent de 2011. Le dernier tronçon de 3,3 km a subi bien des vicissitudes. Les lois du Grenelle sur l'environnement, la loi sur l'eau ont nécessité des études et des contraintes imprévisibles. C'est



MÉTÉO FAVORABLE. Même si l'été a été plutôt gris et humide dans la plaine du Forez, les engins ont pu oeuvrer sans prendre de retard.

ainsi que les ponts ont été repensés pour que la luminosité de l'eau soit préservée. 72 espèces animales ont été recensées sur le site, qui doivent être respectées, passages pour les chauves-souris comme pour les sangliers ou les chevreuils. Un solide dossier a été approuvé par le Centre national de protection de la nature (CNP). Yves Tamaillon tient à préciser que, tout au long de l'année

2013, les responsables se sont impliqués avec détermination, à commencer par le maire de Saint-Marcellin-en-Forez mais aussi la préfète de la Loire et le député de la circonscription.

L'arrêté préfectoral a été signé le 23 janvier 2014 tandis que les pelleteuses et les bulldozers se sont mis en route le 3 février. Ils ne se sont pas arrêtés. Aujourd'hui, les lourds camions de 70 tonnes déplacent la monta-

gne, 230.000 tonnes de terre à mettre en place, remonter la plate-forme de 18 m...

Yves Tamaillon note la forte volonté du Conseil général de respecter les prévisions et les délais, en assurant un maximum de travaux avant les intempéries hivernales, en envisageant l'aspect paysager, plantations et verdissement, dès novembre.

Il nous confie avec un large

sourire : « Nous inaugurerons en juillet ! » ■

Roland Maldiès